

Détails de l'interruption ne donnant pas lieu à une indemnisation

Date de l'interruption : 27/11/2024

Durée totale et maximale de l'interruption : 10h08

Codes postaux concernés : 7170

Origine de l'interruption

= Accrochage câble B.T. souterrain par un tiers

Durée de l'interruption pour chacun des utilisateurs du réseau de distribution impactés

= 10h08

Justification de la durée de l'interruption

= Câble B.T. souterrain accroché par un entrepreneur tiers effectuant des travaux de génie civil.

Motivation et preuve(s) du cas de force majeure

= Endommagement d'un câble B.T. souterrain par un tiers ayant entraîné l'interruption et son maintien le temps de procéder aux travaux de réparation nécessaires.

Conclusion

L'origine et le maintien de l'interruption de fourniture d'électricité non planifiée d'une durée supérieure à six heures consécutives survenue le 27/11/2024 étant causés par un cas de force majeure, aucune indemnité ne sera versée pour cette interruption.